



Jour solidarité

EN GREVE LE 1^{er} juin



Au nom de la solidarité, les salariés d'Alstom ont été largement sollicités en ce début d'année, pour alléger le coût d'une crise qu'ils ont subi :

- 11 jours imposés pour tous les salariés, y compris les TAD, compensés par une prise en charge de l'activité partielle à 100 % Ceux-ci ont appréciés ... sans commentaires. Cet arrêt de production forcé n'a pas été des vacances (confinement)

- impliquant une modification du calendrier des congés établi en concertation avec la direction fin 2019.

- remise en cause des NAO 2020 par une suppression des AI, entre autres.

- plan de redressement annoncé par central, (le terme rattrapage serait plus approprié)

- que nous réserve-t-on encore ?

Si la direction d'Alstom a fait machine arrière sur de nombreuses prévisions, elle n'est toutefois pas revenue sur ce jour de solidarité, où 7 heures de travail vous sont demandées gracieusement.

Lors du choix de ce jour « férié » par la direction, à la demande des élus, elle s'était engagée à ne pas faire d'opposition majeure, à ceux qui souhaiteraient poser congé ce jour. Maintenant, quand est-il ? Certains n'en n'ont plus ou ont même un solde négatif, car pris par anticipation pour la contribution des 11 jours.

Estimant avoir massivement contribués à la solidarité cette année, vos représentants vous appellent à dire stop en faisant grève ce lundi 1^{er} juin, en ne vous présentant pas sur le site ou en ne travaillant pas en TAD ce jour et en profitant de vos proches.

Ornans le 27 mai 2020